

Informations pratiques au pilote

En plus des règles générales en vigueur, respecte les règles locales concernant :

> l'environnement

(faune et flore : survol, zones sensibles);

> la réglementation aérienne

(limites d'altitude, horaires, zones interdites);

> l'accès et l'utilisation de ce site

(itinéraire, parkings, riverains, zones de préparation et pliage).



> Avant de partir : **n'oublie jamais ta visite prévol et vérifie tes accrochages.**

> En vol : **observe les autres et veille à respecter les priorités.**

> **Pilote, tu voles sous ta propre responsabilité**, quelles que soient les conditions et l'équipement de ce site !

 > Comply with the French flying rules.

> Ask about and follow local ground and flying regulations.

> **On the ground or during flying, be covered by third-party insurance.**

> Pilots may fly on their own responsibility regardless of the weather conditions and site organization.

 **En cas d'accident : appeler le 112**

sauf dispositif local précisé.

> Soyez précis et concis.

> Donnez la position exacte de l'accidenté (nom du lieu, accessibilité, position GPS) et si possible son état supposé.

Le Comité Départemental de Vol Libre 54 Vous souhaite-la bienvenue sur un site de la Fédération Française de Vol Libre Jouy sous les cotes "JOSELLE"

« Fais-toi plaisir et respecte ton propre niveau de pratique. »

Orientation	GPS	Altitude	Dénivelé
ENE	48°78'43.N 5°68'25.E	350m	75m

Information Site :

Ligne électrique de 20 000V à 150 m à droite du décollage et de l'atterrissage.

Atterrissage technique, étroit et en devers
Décollage sous la TMA NANCY 3 (classe D) FL55 (1650m)
Limiter votre vitesse de véhicules entre l'atterrissage et le décollage. N'oubliez pas que les terrains que nous utilisons ne nous appartiennent pas.

Zone à espace règlementé à proximité :

CTR NANCY OCHEY (activable H 24)

TMA NANCY 1.1 (classe D)

Environ à 2500m sur la droite du décollage.

Le contournement est obligatoire.

Il est possible de connaître l'activité au 03.83.52.65.40 ou 03.83.52.64.46

R206 COMMERCY

Tirs Sol/Sol. Mise en œuvre d'explosif.

Lun/Mar/Ven : activable 0500/1500 JF : activable 0500/2200

Environ à 10km en direction de l'ouest.

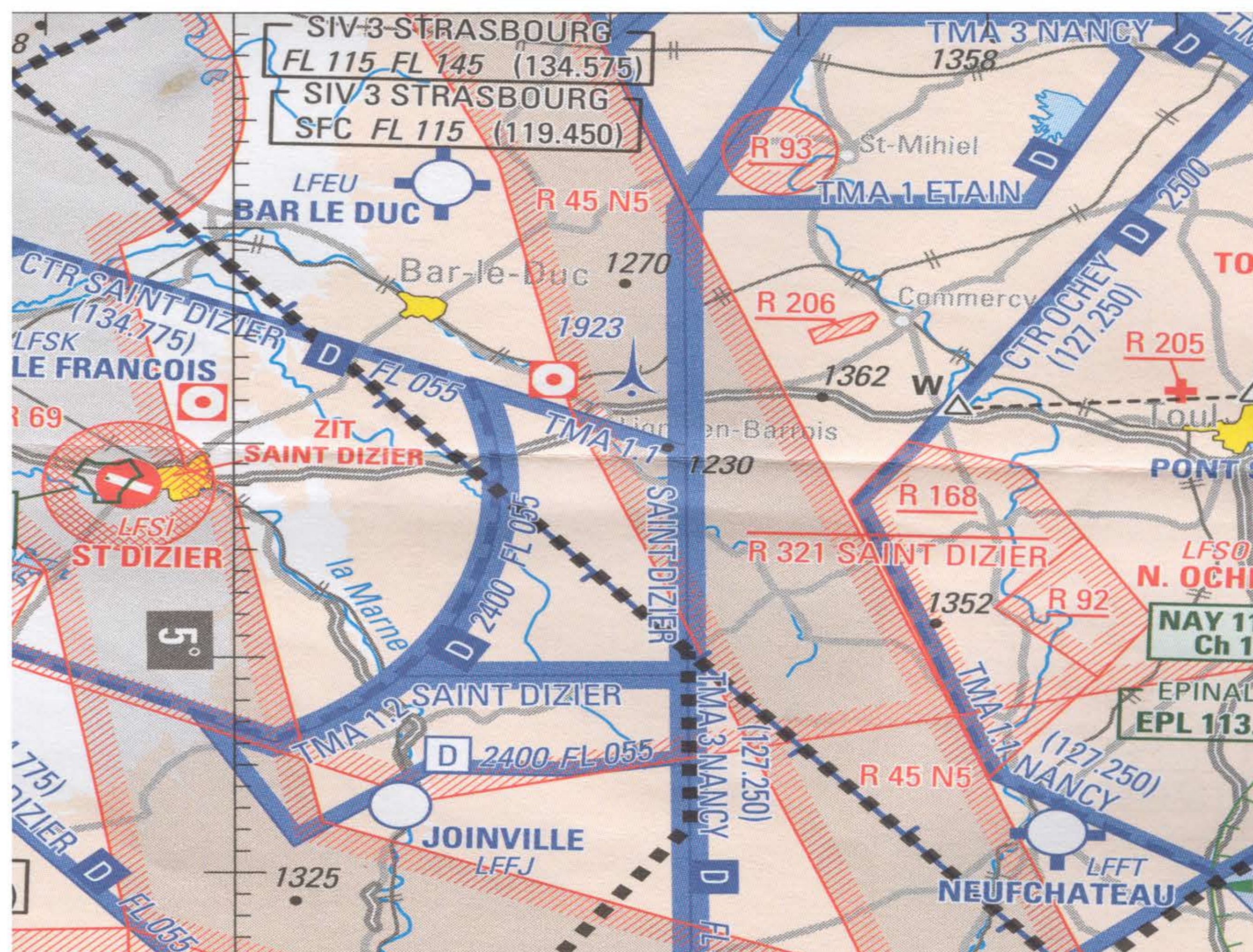
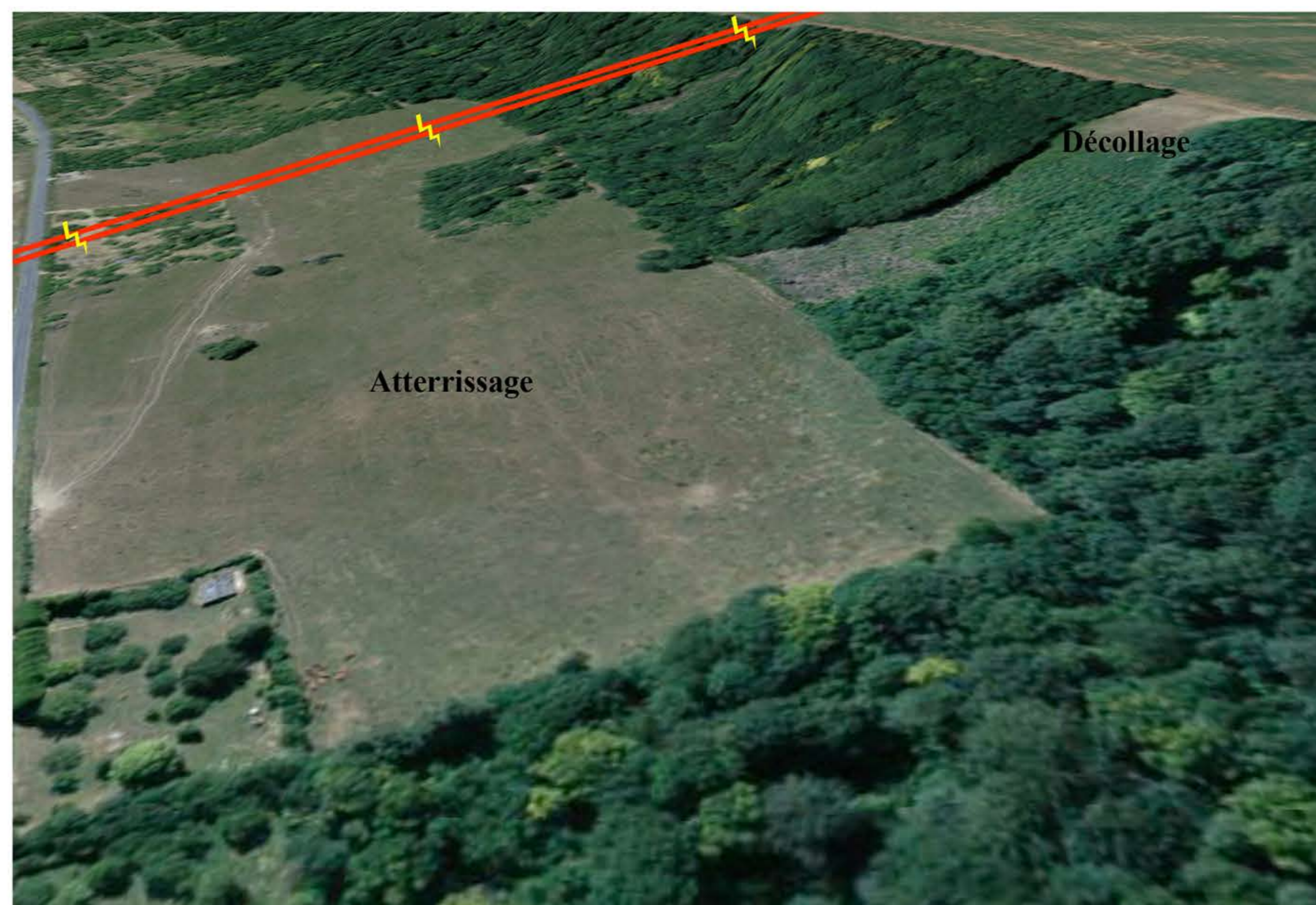
Le contournement est obligatoire.

Il est possible de connaître l'activité au 03.29.46.73.24

RTBA RN45

Environ à 15km en direction de l'ouest.

Le contournement est obligatoire quand il est actif
Les horaires d'activité du RTBA sont indiqués, par plages horaires, pour le jour-même et le lendemain, via le site du SIA, rubrique AZBA avec une visualisation aisée grâce à une carte. Si vous n'avez pas d'accès internet, il est possible de connaître l'activité via un serveur vocal interactif en composant le numéro vert 0800 24 54 66.



Merci et Bons Vols



Vous vous trouvez sur un site de vol libre, activité de pleine nature, dont certains obstacles et aménagements – naturels ou non – peuvent constituer une gêne.

La pénétration sur ce site et/ou son usage – que vous pratiquiez ou non les activités de vol libre – sont placés sous votre pleine et entière responsabilité.

Ainsi, en cas d'incident ou d'accident survenant tant à vous-même qu'aux tiers, la responsabilité du propriétaire du terrain et/ou celle de son gestionnaire ne saurait en aucun cas être engagée.

L'aile delta, le parapente et le cerf-volant acrobatique ou tractif sont les plus accessibles des sports aériens de plein air.

La FFVL compte plus de 40 000 licenciés répartis dans plus de 1000 clubs.

Elle regroupe aussi près de 560 écoles associatives et professionnelles qui défendent un label de qualité.

Ayant adopté une charte de l'environnement, la FFVL s'engage pour que le vol libre soit une activité qui respecte la nature. Spectateurs, accompagnateurs et pilotes, adoptez l'esprit de cet engagement.

Avec le soutien de ses clubs affiliés et de ses partenaires, la FFVL gère, entretient et subventionne plus de 800 sites de vol libre.

Adhérer à la FFVL, c'est participer à la sauvegarde des sites.

PAS DE VOL LIBRE SANS SITES



Les Moyens de la Liberté

TOUT SAVOIR :

FFVL
4, rue de Suisse
06000 Nice

Tél. 04.97.03.82.82

Fax 04.97.03.82.83

www.ffvl.fr
ffvl@ffvl.fr

Fréquence radio de sécurité réservée au vol libre :

143,9875 MHz

Ne l'encombrez pas inutilement !